

Exemple : Projet de courrier de lettre de licenciement pour inaptitude

En-tête Société

M.....
(Adresse)
Date,.....

*Lettre Recommandée AR
Ou remise en main propre contre décharge*

M.....,
Nous faisons suite à l'entretien préalable que nous avons eu le à.....
Cet entretien n'a apporté aucun élément nouveau à votre dossier. Nous vous en rappelons les termes :
Vous avez fait l'objet de deux avis d'inaptitude émis par le médecin du travail les..... et..... (*ou avis unique*)
Le premier avis était libellé..... (*à compléter*)
Le deuxième concluait..... (*à compléter*)

Avant de prendre toute décision sur votre dossier nous avons, avec l'assistance du médecin du travail, recherché les solutions possibles de reclassement.

Lors de l'entretien préalable nous avons refait le point sur les solutions de reclassement et nous avons constaté à nouveau qu'il n'y avait pas de reclassement possible.

En conséquence nous vous informons de notre décision de vous licencier pour inaptitude physique médicalement constatée par le médecin du travail sans reclassement possible.

Compte tenu de votre inaptitude vous ne pouvez effectuer votre préavis. Votre contrat de travail prendra donc fin dès la première présentation de ce courrier à votre domicile. Nous vous adresserons dans les plus brefs délais votre solde de tout compte, certificat de travail et attestation employeur pour Pôle emploi.

Nous vous informons que vous avez acquis heures au titre du DIF. Vous pouvez utiliser ces droits pour bénéficier d'un congé de bilan de compétences, d'une action de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou d'une formation, à condition d'en faire la demande auprès de l'entreprise.

Cependant compte tenu de votre inaptitude, vous ne pouvez effectuer votre préavis, vous disposez donc d'un délai de mois (durée du préavis) pour faire votre demande d'exercice de votre droit individuel à la formation. A défaut nous vous informons que vos droits sont transférables soit chez un nouvel employeur ou au pôle Emploi si vous vous inscrivez en tant que demandeur d'emploi.

Egalement nous vous informons que vous pouvez bénéficier de la portabilité de vos droits en matière de prévoyance et mutuelle « frais de santé », dans les conditions prévus au courrier annexé à la présente

Si le salarié est tenu par une clause de non concurrence :

*Nous vous rappelons que vous êtes tenu, en application de l'article de votre contrat de travail par une clause de non concurrence. Nous vous précisons :
Que nous maintenons cette clause que nous vous demandons de bien vouloir respecter. La contrepartie pécuniaire vous sera versée selon les modalités prévues par cette clause.*

Ou

Nous vous rappelons que nous vous avons libéré de votre clause de non concurrence. En conséquence aucune contrepartie pécuniaire à cette clause ne vous sera versée.

Nous vous prions d'agréer, M..... l'expression de nos salutations distinguées.

Signature du gérant(e)